Quelques exemples d'actions mises en place par l'État en 2020, au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville pendant la crise sanitaire

La survenue de la Covid 19 a nécessité de réorienter le travail des acteurs de proximité pour répondre en priorité aux difficultés repérées pendant la crise sanitaire

Ce travail, réalisé en étroite collaboration avec les collectivités concernées par la politique de la ville et avec le tissu associatif, a permis de déployer un large panel d'activités et de services destinés à toutes les tranches d'âge et qui ont couvert trois axes prioritaires : la continuité éducative, le soutien aux actions de solidarité et la protection et l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Les opérations les plus emblématiques menées en 2020

Aide alimentaire

Collecte de denrées alimentaires offertes par des commerçants du quartier prioritaire de l'Argonne à Orléans (période avril – mai 2020)

La mobilisation et l'implication de plusieurs commerçants du quartier prioritaire de l'Argonne a permis, dans le cadre de l'opération « Solidarité de Proximité », la collecte de près de 1,2 tonnes de denrées alimentaires.
Ces dons ont été redistribués aux Restos du Cœur de Fleury-les-Aubrais, à l'épicerie solidaire de Saint-Jean-de-Braye et à l'épicerie sociale pour l'insertion de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Distribution de repas sur le secteur de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing par l'association de Taekwondo de Châlette-sur-Loing (période avril – mai 2020)

Les membres de cette association ont distribué des paniers repas aux personnes les plus défavorisées domiciliées dans les quartiers prioritaires. L'association a également opéré la distribution de repas chauds au centre hospitalier de l'agglomération montargoise.

Lancement de l'opération « Quand solidarité rime avec partage » (opération toujours en cours)

La distribution de repas chauds aux plus démunis, initié par un délégué du Préfet, est proposée une fois par mois, de décembre 2020 à juin 2021, en lien avec les associations œuvrant dans le champ de la solidarité et de l'accueil au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les premiers repas, distribués le 24 décembre 2020, ont concerné 600 personnes, soit environ 200 familles.

Ce projet permet de fédérer les associations œuvrant dans les quartiers prioritaires de la métropole Orléanaise : Restos du Cœur, ADOMA, TERANGA, épicerie sociale, secours Populaire, Croix Rouge, Relais Orléanais, et Banque Alimentaire.
Il mobilise les commerçants de ces quartiers, qui ont spontanément répondu aux sollicitations et apportent un soutien alimentaire important, ainsi que des donateurs, très souvent désintéressés. Les bénéficiaires participent également à l'organisation, à la préparation et à la distribution des repas.
L'association TERANGA, situé sur le secteur de Saint-Jean-de-la-Ruelle, en assure la coordination.

Actions en pieds d'immeuble

<u>L'opération « PROX – RAID AVENTURE »</u>

La Préfecture du Loiret a conclu un partenariat avec des anciens policiers du Raid constitués sous forme associative (association *Raid Aventure*), pour la mise en place de 9 journées d'activités en pied d'immeuble dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Au programme: activités sportives avec les policiers (boxe, football, escalade, lutte, parcours d'obstacle) , initiation aux gestes qui sauvent et sensibilisation à la sécurité routière.
L'installation, le suivi et la coordination des activités ont été confiés à 5 jeunes habitant le quartier de la Source et suivis par l'association SOLICOEUR. Ces 5 jeunes impliqués, en retour de leur engagement et de leur temps passé sur le projet (environ 220h pour chacun d'entre eux), se sont vus offrir une bourse de 1 000 € pour le financement de leur permis de conduire ou pour l'accès à des formations qualifiantes en lien avec leur projet professionnel.

L'opération « du judiciaire au solidaire » (été 2020)

Des jeunes du Centre Éducatif Fermé (installé à la Chapelle-Saint-Mesmin) ont participé à une opération de collecte de produits de première nécessité au profit de la Croix Rouge. Cette opération a pu voir le jour grâce à l'engagement des commerçants et associations des quartiers prioritaires de la Métropole d'Orléans qui ont répondu positivement à cette démarche.

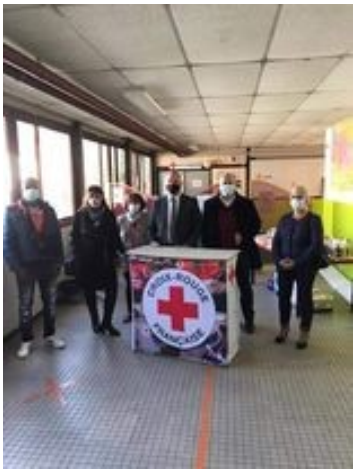

Actions en dehors des quartiers

Visite de la base aérienne 123 de Bricy (août 2020)

14 jeunes des quartiers prioritaires de Fleury-les-Aubrais et de Sully-sur-Loire ont visité la base aérienne 123, le temps d'une journée. Au programme : démonstration d'une manœuvre incendie par les sapeurs pompiers et visite du cockpit d'un Airbus A400M avant d'assister au décollage.

Les « Colos Apprenantes » (vacances d'été et vacances de la Toussaint)

Les colonies apprenantes sont des séjours gratuits et labellisés par les services de l'État qui s'adressent aux enfants et aux jeunes scolarisés, en priorité à ceux qui relèvent des quartiers prioritaires et pour qui les apprentissages ont le plus souffert des conséquences de la crise sanitaire. Ce dispositif vise à répondre aux attentes des familles en matière éducative et de loisirs dans le cadre des accueils collectifs de mineurs tout en proposant des modules de renforcement des apprentissages

19 séjours « Colos Apprenantes » ont été déployés pendant les vacances d'été et les vacances de la Toussaint au bénéfice de 300 jeunes loirétains.

A l'occasion d'un séjour « Colos Apprenantes » organisé en juillet 2020 par la Ligue de l'Enseignent et l'association de quartier Jeunes Abraysiens Solidaires et qui s'est déroulé à Combreux, les jeunes ont eu la visite du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel BLANQUER.
Visite de la base de loisirs et échanges avec les responsables étaient au programme.

La Préfecture a également financé, pendant les vacances de la Toussaint, un séjour « Colos Apprenantes » à la base navale de Toulon et à la base aéronautique de Hyères.
14 jeunes des quartiers prioritaires de Fleury-les-Aubrais et de Saint-Jean-de-Braye ont participé à ce séjour qui leur a permis de mesurer ce qu'est l'esprit d'engagement au contact des militaires.

Mise en place d'une continuité éducative et pédagogique pour donner les moyens aux familles les plus précaires de faire face aux enjeux du télé enseignement et contribuer ainsi à faciliter l'accès aux ressources éducatives

Pour le 1er degré (juin 2020)

La Préfecture du Loiret a fait l'achat de 100 tablettes et 160 ordinateurs au bénéfice des élèves du 1er degré.
Les services du rectorat d'académie Orléans-Tours se sont occupés de passer la commande des équipements informatiques auprès du fournisseur et ont également procédé à l'ensemble des configurations et des paramétrages requis. Ces équipements ont ensuite été distribués aux familles par les établissements scolaires, au cours du mois de juin 2020.

En parallèle, deux acteurs de la médiation numérique (ACTION et le CRIA 45) ont été missionnés pour mettre en place une action d'accompagnement aux usages du numérique au profit des élèves et de leurs familles qui ont bénéficié de ces équipements informatiques. Cette opération d'accompagnement aux usages du numérique est toujours en cours et se poursuivra en 2021.

Pour le 2d degré (automne 2020)

La Préfecture du Loiret a fait l'achat de 30 ordinateurs au bénéfice exclusif des élèves en situation de handicap qui sont scolarisés dans les trois collèges de la Cité Éducative à Orléans (le collège Jean Rostand à l'Argonne, le collège Montesquieu et le collège Alain Fournier, tous deux situés à la Source) L'accompagnement aux usages de ces outils numériques est assuré en interne au sein des établissements scolaires.

Diverses actions de solidarité

30 000 masques distribués gratuitement auprès des associations de proximité (période avril – septembre 2020)

La Préfecture du Loiret a fait l'achat de 30 000 masques à destination des associations de proximité qui œuvrent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Ces masques ont été remis aux associations, entre avril et septembre 2020, au fur et à mesure des besoins remontés par les Délégués du Préfet.

Aide exceptionnelle au fonctionnement global des associations en difficulté financière (période mai – septembre 2020)

14 associations ont fait l'objet d'un financement au titre de ce soutien exceptionnel.

Opération « 1 000 livres pour les cités éducatives » avec Biblionef (période avril – juin 2020)

Un partenariat a été noué, dans le cadre du dispositif Cité Éducative, avec l'association Biblionef pour l'obtention de 1 000 livres à distribuer gratuitement aux jeunes de 3 à 18 ans domiciliés dans les quartiers prioritaires de l'Argonne et de La Source à Orléans.

Ces livres ont été remis aux familles par l'équipe de réussite éducative de la ville d'Orléans, fortement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire.

Distribution gratuite de jeux de société auprès des familles (période avril – juin 2020)

La préfecture du Loiret a noué un partenariat avec un éditeur de jeux de société IELLO (basé à Heillecourt en Meurthe-et-Moselle) et avec un fabricant loirétain de jeux en bois, ACB JEUX, (basé à Saint-Germain-des-Prés) afin de permettre à 500 familles les plus défavorisées des 19 QPV du Loiret de recevoir gratuitement des jeux de société et des jeux en bois.

Les partenaires locaux de la politique de la ville qui œuvrent dans le champ de la réussite éducative ont été mobilisés pour identifier les familles les plus nécessiteuses à travers tout le département. Il s'agit de familles souvent nombreuses avec des enfants dont l'âge est le plus souvent compris entre 3 et 10 ans.

Organisation de jeux concours (période avril – mai 2020)

Organisation d'un jeu concours pour les 6 – 12 ans

La préfecture du Loiret et Orléans Métropole ont organisé un concours de dessin et de photo/vidéo à destination des enfants de 6 à 12 ans.
L'objectif était d'inviter les jeunes à valoriser l'ensemble des professions qui restent mobilisées pendant la crise sanitaire.
Un jury s'est réuni au cours du mois de mai pour désigner les 10 meilleurs dessins et les 10 meilleurs productions de photos/vidéos.

La Préfecture du Loiret a noué un partenariat avec Radio Campus Orléans pour proposer aux jeunes des quartiers prioritaires un concours d'écriture de texte de rap ou de slam, sur le thème du confinement et de la solidarité

Une fois que les conditions sanitaires le permettront, les 20 premiers lauréats se verront offrir la possibilité d'enregistrer leurs textes dans les studios de Radio Campus Orléans.

<u>Mobilisation des associations de proximité pour la confection de masques et de visières de protection</u>

Lors de la survenue du premier confinement en mars 2020, le tissu associatif s'est rapidement mobilisé en participant notamment à la confection de masques et de visières de protection.

A Saint-Jean-de-Braye, l'association « Sauvé des eaux » a participé à la confection de masques en tissu pour les habitants du quartier prioritaire Pont Bordeaux.

Sur le territoire de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, la FaBriK « Gâtinais en Transition » a ainsi mobilisé ses équipes et ses équipements pour la conception de visières solidaires par impression

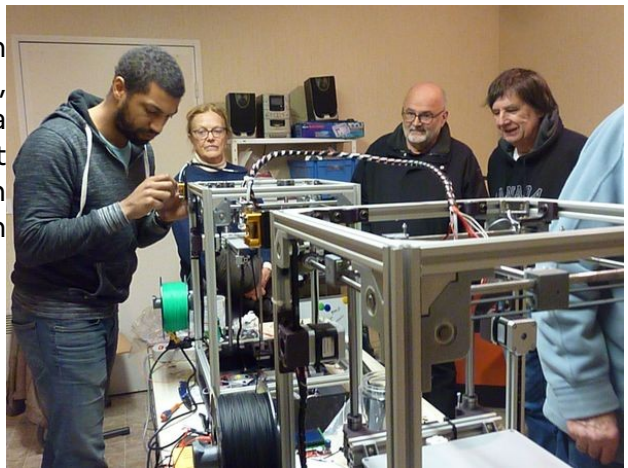

3D. Plus de 3 600 visières ont été remises gratuitement aux professionnels qui sont en contact avec le public.